

# À Toulouse aussi, des prières illégales dans la rue !

L'auteur a découvert récemment des images tournées à Toulouse, dans le quartier Empalot, qui montrent des musulmans priant illégalement en plein air, sur des grands tapis – une scène hélas familière pour les personnes qui ont lu les nombreux articles que l'auteur a consacrés à ce sujet depuis cinq mois.

(1)

Empalot est un quartier du sud de Toulouse, à trois kilomètres de la place du Capitole, constitué de grands immeubles datant des années 1960.

Cette vidéo a été tournée lors de la fête de l'Aïd el-Fitr (fête de la fin du mois de ramadan), le dimanche 20 septembre 2009.

On pourrait donc croire qu'il ne s'agissait que d'une occupation « exceptionnelle » de l'espace public (ce qui, notons-le en passant, n'aurait rien enlevé à son caractère illégal).

Mais, selon un article paru dans le quotidien régional « La Dépêche », les musulmans du quartier Empalot installent chaque vendredi à midi des tapis de prière en ce lieu et prient dessus, sauf s'il pleut – et c'est un musulman qui fait lui-même cet aveu :

« Au petit centre commercial d'Empalot, l'enthousiasme est unanime, le sujet revenant souvent dans les discussions. « Actuellement, notre lieu de prière se trouve en bas d'un immeuble, témoigne Mourad. On l'a aménagé mais ce n'est pas l'idéal. C'est surtout beaucoup trop petit. Pour la prière du vendredi, nous sommes souvent plus de 900, ce qui oblige à mettre des tapis de prière dehors... quand le temps le permet ».

» (2)

On pourra constater qu'ici aussi, comme dans les rues de Barbès (18<sup>e</sup> arrondissement de Paris), comme à Clichy, comme à Montreuil, comme à Marseille, des haut-parleurs diffusent le

prêche en arabe de l'imam, à fort volume.

La vidéo que nous proposons cette semaine, bien que de piètre qualité, constitue un témoignage important sur ce qu'il se passe à Toulouse, et une preuve supplémentaire de l'attaque massive contre les valeurs laïques et républicaines de la France à laquelle se livrent des musulmans à travers tout le pays.

Pour visionner cette vidéo, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.youtube.com/watch?v=pR1PC0UsTN0>